



Se remettre en ménage avant la fin d'un divorce

Par **patt24000**, le **04/03/2008** à **16:51**

Mon amie et moi-même sommes tous deux séparés et en instance de divorces.

Elle, a déjà passée l'audience de non-conciliation avec son futur ex-conjoint et a 2 enfants de 6 et 8 ans (en garde alternée pour l'instant – une semaine sur deux et sans pension alimentaire).

Moi, le dossier est chez l'avocat en attente d'une vente immobilière que ma future ex-femme et moi-même avons en commun et j'ai une fille de 7 ans (dont sa maman a la garde et pour laquelle je paie une pension alimentaire depuis notre séparation).

- Est-il possible à mon amie et moi, de nous mettre en ménage ?
- Quels risques encourons-nous de son côté comme du mien ?

Merci de vos conseils.